



Agrément n°08-2014

La formation d'excellence  
Pour un avenir certain

EN PARTENARIAT AVEC



Apprendre au Cnam Change votre vie

## CERTIFICAT SPÉCIALISÉ EN AUDIT ET CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES (UE 712) Normes d'audit, NEP, déroulement de la mission : de l'examen analytique à l'établissement du rapport sur les comptes...

- **Objectif :**

Acquérir une formation de spécialiste dans le domaine de l'Audit. Ce certificat vient compléter un parcours de formation et apporte une valeur ajoutée sur le marché du travail.

- **Conditions d'accès :**

- Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.
- Peuvent s'inscrire à cette formation, les titulaires de l'un des diplômes suivants:
  - Le Baccalauréat ou équivalent;
  - Une Licence en comptabilité ou équivalent;
  - Une Maîtrise en comptabilité ou équivalent;
  - Un Master ou tout autre diplôme conférant le grade de Master

- **Période de formation :**

Du 28 octobre 2019 au 6 juin 2020.

- **Formules d'enseignement :**

- Cours en ligne (cours à distance avec web conférences).

- **Modalités d'évaluation :**

Un examen final en épreuve écrite est organisé en juin 2020.

- **Conditions de délivrance du certificat :**

Ce certificat de spécialisation est délivré par l'Intec à tout candidat qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.